

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2020, dans l'académie de GUADELOUPE.

Le Président de l'Université des Antilles,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de GUADELOUPE, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2020, dans l'académie de GUADELOUPE :

Monsieur NANHOU Pascal, Professeur Certifié Classe Normale, **Président**, Université des Antilles, Pointe-à-Pitre.

Madame DUBOIS Brigitte, Ingénieure d'Etudes de Classe Normale, **Experte**, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Monsieur HANOT Boris, Ingénieur d'Etudes Hors Classe, **Membre**, Université des Antilles, Pointe-à-Pitre.

Monsieur BORDIN Guillaume, Technicien de Recherche et de Formation de Classe Supérieure, **Suppléant**, Université des Antilles, Pointe-à-Pitre.

Madame MOLLENTHIEL Marie-Flore, Ingénieure d'Etudes Hors Classe, **Suppléante**, Université des Antilles, Pointe-à-Pitre.

Fait à Pointe-à-Pitre, le - 2 JUL. 2020

Le Président de l'Université



Pr. Eustase JANKY